

Monsieur le docteur Jacques BRUART
Président de l'Ordre Provincial du Hainaut
& ses conseillers vertueux
6b rue des Archers
7000 Mons

Nowhere & everywhere, le 6 mai 2022

Chers Confrères,
Monsieur le Président,
Messieurs les Conseillers,

Lors de ma comparution du 9 mars 2022 devant le Conseil Provincial du Hainaut, j'ai eu l'occasion d'exprimer mon désaccord profond avec les positions que l'Ordre des médecins a choisi de défendre dans le cadre de la crise sanitaire, au mépris le plus total de la loi, de la déontologie et de la morale.

En soutenant inconditionnellement les choix politiques et en refusant obstinément tout débat serein entre pairs, l'Ordre a gravement failli à sa mission. En prenant des dispositions réglementaires par le biais de circulaires, l'Ordre est sorti de son champ de compétence.

En négligeant d'examiner les analyses réalisées par Sciensano, qui démontrent l'inanité de ses points de vue, l'Ordre refuse résolument de reconnaître une vérité scientifique dont il se revendique pourtant.

L'Ordre n'est plus !

La circulaire qui nous fut adressée le 23 janvier 2021, puise son vocabulaire dans le glossaire des marchands de tapis, mais assurément pas à la source de la Science ou du Droit Naturel.

Pour garantir le respect de cette ordonnance inique, l'Ordre des Médecins a systématiquement mis en examen tous les confrères qui refusaient de *faire la promotion de la vaccination* comme on ferait celle d'une poudre à lessiver.

Les médecins respectueux de leur serment, qui interrogeaient, examinaient, informaient et conseillaient leurs patients, en respectant leur choix et en conservant dans le secret le plus absolu, les confidences et les actes de ce colloque singulier ont été persécutés, alors que la majorité des omnipraticiens, déserteurs qui ont abandonné leurs patients sont aujourd'hui élevés au rang de héros.

Cet état de grâce, soyez-en certains, ne durera pas !

Nul besoin de préciser

Ces actions répressives de l'Ordre ont avant toute chose jeté le discrédit sur les médecins qui sont restés intègres. Ce fut mon cas puisqu'après 40 ans de pratique professionnelle sans une ombre, certains de mes patients répandent d'ores et déjà, la rumeur de ma suspension, alors que la décision de mes inquisiteurs patauge dans la confusion la plus incongrue et la plus totale, ce que certain langage vernaculaire appelle : *pédaler dans la choucroute* !

En conséquence,

J'ai demandé à maître Modrikamen, l'homme qui met les banques et les nations à genoux, d'assurer la défense de mes **intérêts personnels** dans le cadre d'une **action collective** qu'il mène, entre autres, contre vous qui abusez de vos prérogatives en vous chargeant *de facto* de la responsabilité des dommages moraux et financiers dont nous entendons bien obtenir correction et réparation.

Je tenais à préciser, sans la moindre ambiguïté, que je me suis juré de combattre avec la dernière énergie et jusqu'à mon dernier souffle, le comportement déviant d'un Ordre dont la mission première et essentielle était de défendre **le patient et la dignité du médecin**, mais qui, à la faveur de complaisances inadmissibles, s'est mis au service des intérêts douteux d'une oligarchie aussi puissante qu'illégitime, c'est-à-dire au service d'un mondialisme pandémique et délétère pour l'humanisme et la liberté.

Me battre contre vous, Monsieur Bruart, est non seulement un plaisir, mais un devoir et au-delà, un acte d'honneur qui me rappelle incidemment le célèbre alexandrin qui marque pour l'éternité la première tragédie du théâtre français : « *A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire* ».

Je perdrai sans doute ce combat demain... mais dans dix ans, dans cent ans, dans mille ans, je triompherai dans le miroir de l'histoire où votre reflet se rangera aux côtés de ceux de Simon de Montfort ou de Torquemada, à votre guise... A moins que vous ne reveniez à la raison et que nous tentions de vous pardonner.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de l'Ordre du Hainaut, messieurs les conseillers, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Alain Colignon

